

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01687

Numéro SIREN : 491 708 996

Nom ou dénomination : A 2 P

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 925

BILAN ACTIF - PASSIF**A2P****BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 100	1 100				
Autres immobilisations corporelles	76 441	53 468	22 973	1,09	25 424	1,13
Autres immobilisations financières	11 625		11 625	0,55	11 625	0,52
TOTAL (I)	89 166	54 568	34 598	1,64	37 048	1,65
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 672 289	49 741	1 622 548	77,00	1 850 745	82,48
Autres créances						
. Personnel	9 002		9 002	0,43	5 180	0,23
. Etat, impôts sur les bénéfices	304 192		304 192	14,44	218 615	9,74
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 124		43 124	2,05	31 281	1,39
. Autres	18 888		18 888	0,90	25 348	1,13
Disponibilités	68 745		68 745	3,26	71 403	3,18
Charges constatées d'avance	6 115		6 115	0,29	4 337	0,19
TOTAL (II)	2 122 353	49 741	2 072 612	98,36	2 206 909	98,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 211 520	104 309	2 107 211	100,00	2 243 958	100,00

A2P

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	4,75	100 000	4,46
Réserve légale	10 000	0,47	10 000	0,45
Autres réserves	277 841	13,19	221 551	9,87
Résultat de l'exercice	134 809	6,40	182 960	8,15
TOTAL (I)	522 650	24,80	514 511	22,93
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges	1 003	0,05	1 025	0,05
TOTAL (III)	1 003	0,05	1 025	0,05
Emprunts et dettes				
. Emprunts	172 629	8,19	209 600	9,34
. Découverts, concours bancaires	70 196	3,33	38 087	1,70
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	149	0,01	149	0,01
. Associés	56 512	2,68	29 552	1,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 564	5,96	101 580	4,53
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	192 634	9,14	224 771	10,02
. Organismes sociaux	440 626	20,91	536 246	23,90
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	356 338	16,91	434 591	19,37
. Autres impôts, taxes et assimilés	165 429	7,85	148 596	6,62
Autres dettes	3 481	0,17	5 250	0,23
TOTAL (IV)	1 583 558	75,15	1 728 422	77,03
TOTAL PASSIF (I à V)	2 107 211	100,00	2 243 958	100,00

COMPTES DE RESULTAT

A2P

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)		du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)		Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises <i>Ventes de marchandises</i>								
Production vendue	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
Prestations de services								
Produits des activités annexes								
Production stockée								
Production immobilisée								
<i>Production</i>	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
<i>Production de l'exercice</i>	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
Achats de marchandises	-69 041	-1,01	-63 934	-1,05	-25 336	-0,49	7,99	152,34
Variation de stock de marchandises <i>Consommation de marchandises</i>	-69 041	-1,01	-63 934	-1,05	-25 336	-0,49	7,99	152,34
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	5 791	0,09	5 112	0,08	2 849	0,06	13,28	79,43
Variation de stock de matières premières <i>Consommation de matières premières</i>	5 791	0,09	5 112	0,08	2 849	0,06	13,28	79,43
Sous traitance directe								
<i>Marge brute</i>	6 861 990	100,93	6 104 227	100,97	5 098 327	100,44	12,41	19,73
Matières consommables	31 132	0,46	28 330	0,47	18 899	0,37	9,89	49,90
Services extérieurs	268 213	3,95	249 089	4,12	254 635	5,02	7,68	-2,17
Autres Services extérieurs	454 362	6,68	407 290	6,74	341 144	6,72	11,56	19,39
<i>Total</i>	753 707	11,09	684 709	11,33	614 677	12,11	10,08	11,39
<i>Valeur ajoutée produite</i>	6 108 283	89,84	5 419 518	89,65	4 483 650	88,33	12,71	20,87
Subventions d'exploitation	1 244	0,02	517	0,01			140,62	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	180 805	2,66	157 994	2,61	139 322	2,74	14,44	13,40
Salaires et traitements	4 347 586	63,95	3 833 883	63,42	3 193 298	62,91	13,40	20,06
Charges sociales	1 403 676	20,65	1 238 960	20,49	1 024 322	20,18	13,29	20,95
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	177 461	2,61	189 198	3,13	126 709	2,50	-6,19	49,32
Reprises / charges - transfert	22	0,00	25 132	0,42			-99,90	N/S
Autres produits	698	0,01	1 848	0,03	109	0,00	-62,22	N/S
Amortissements et provisions	9 489	0,14	6 390	0,11	8 781	0,17	48,50	-27,22
Autres charges	31 743	0,47	25 132	0,42			26,31	N/S
<i>Total</i>	-40 512	-0,59	-4 543	-0,07	-8 672	-0,16	791,75	-47,60
<i>Résultat d'exploitation</i>	136 949	2,01	184 656	3,05	118 036	2,33	-25,83	56,44
Opérations en commun								
Produits financiers	2 144	0,03	81	0,00	422	0,01	100	-80,80
Charges financières	-2 144	-0,02	-2 747	-0,05	-4 812	-0,09	-21,94	-42,90
<i>Résultat financier</i>	-2 144	-0,02	-2 666	-0,03	-4 390	-0,08	-19,57	-39,26
<i>Résultat courant avant impôts</i>	134 805	1,98	181 989	3,01	113 646	2,24	-25,92	60,14
Produits exceptionnels	6	0,00	1 816	0,03	4	0,00	-99,66	N/S
Charges exceptionnelles	2	0,00	846	0,01	660	0,01	-99,75	28,18
<i>Résultat exceptionnel</i>	3	0,00	970	0,02	-656	-0,00	-99,68	-247,86
Participation des salariés								
Impôt sur les bénéfices					-300	-0,00		100
<i>Résultat de l'exercice</i>	134 809	1,98	182 960	3,03	113 290	2,23	-26,31	61,50

ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 107 210,66 E. Le résultat net comptable est un bénéfice de 134 808,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 293.196 € au titre de l'exercice 2017 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2016 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 89 166

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667	4 743	5 310	1 100
Immobilisations corporelles	72 987	4 013	559	76 441
Immobilisations financières	11 625			11 625
TOTAL	86 279	8 756	5 869	89 166

23

Amortissements et provisions d'actif = 54 568

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667	1 226	1 793	1 100
Immobilisations corporelles	47 564	6 463	559	53 468
TOTAL	49 231	7 689	2 352	54 568

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 100	0	1 100	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	63 392	44 035	19 357	10 ans
Mat.bureau & informatique	6 250	5 820	430	3 à 5 ans
Mobilier	6 800	3 614	3 186	5 à 10 ans
TOTAL	77 541	53 469	24 073	

Etat des créances = 2 065 233

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	2 053 608	2 053 608	
TOTAL	2 065 233	2 053 608	11 625

Provisions pour dépréciation = 49 741

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	46 716	3 025			49 741
TOTAL	46 716	3 025			49 741

Produits à recevoir par postes du bilan = 56 457

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	28 567
Autres créances	27 889
TOTAL	56 457

Charges constatées d'avance = 6 115

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 003

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	1 025		22		1 003
TOTAL	1 025		22		1 003

Etat des dettes = 1 583 558

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	242 825	242 825		
Dettes financières diverses	56 661	56 661		
Fournisseurs	125 564	125 564		
Dettes fiscales & sociales	1 155 028	1 155 028		
Autres dettes	3 481	3 481		
TOTAL	1 583 558	1 583 558		

Charges à payer par postes du bilan = 232 950

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières div.	834
Fournisseurs	28 002
Dettes fiscales & sociales	201 463
Autres dettes	2 651
TOTAL	232 950

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = [REDACTED]**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	[REDACTED]	100,00 %
TOTAL	[REDACTED]	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	101 673
TOTAL	101 673

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	483 632
TOTAL	483 632
- les participations	483 632

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		101 673	
TOTAL		101 673	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 11.789 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 48.390E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 18.556 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 22.752E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 19.282 E. Départ en retraite prévu en 2060 après 48 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 21.626E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 20.577E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 28.033E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 300
TOTAL	5 300

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 56 457

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a établir (41810100)	28 567
TOTAL	28 567

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn mr a obtenir(40980000)	2 303
Redevables colmar(42870002)	1 181
Redevables schiltigheim(42870006)	7 820
Etat produit a recevoir(44870000)	16 585
TOTAL	27 889

Charges constatées d'avance = 6 115

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	6 115
TOTAL	6 115

Charges à payer = 232 950

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus(45580000)	834
TOTAL	834

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000)	28 002
TOTAL	28 002

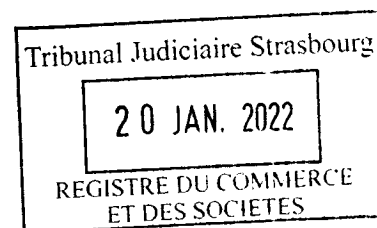
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour congés à payer(42820000)	9 571
Personnel autres charges à payer(42860000)	8 922
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	17 540
Etat charges à payer(44860000)	165 429
TOTAL	201 463

A2P	4 rue Ampère 67118 GEISPOLSHEIM	09/05/2018
-----	---------------------------------	------------

Autres dettes	Montant
Clients rrr a accorder(41980000)	2 651
TOTAL	2 651

A2P

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue Ampère,
67118 GEISPOLSHEIM
491 708 996 RCS STRASBOURG**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 134 809 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	134 809 euros
A titre de dividendes	<u>75 000 euros</u>
Soit 75 euros par action	
Le solde	59 809 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 337 650 euros.	

Le dividende pourra être mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 74 925 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

64 600 euros, soit 64,60 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 64,60 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 64 535,40 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

98 500 euros, soit 98,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 98,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 98 401,50 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

126 670 euros, soit 126,67 euros par titre

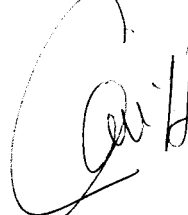
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 126,67 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 126 543,33 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

***Certifié conforme
Le Président
Christian SCHMITT***



In Extenso

4 rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél: +33 (0)3 88 18 02 00

38 boulevard de l'Europe
67500 Haguenau
Tél: +33 (0)3 88 73 79 90

12 rue des Genêts
67110 Gundershoffen
Tél: +33 (0)3 88 72 73 12

15 rue du Général de Gaulle
67170 Brumath
Tél: +33 (0)3 88 11 25 80

www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère
67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère

67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et d'amortissement des immobilisations.

- **Clients**

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

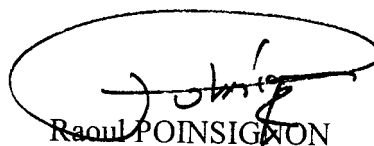
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 13 juin 2018

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD



Raoul POINSIGNON

BILAN ACTIF - PASSIF

A2P

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 100	1 100				
Autres immobilisations corporelles		76 441	53 468	22 973	1,09	25 424	1,13
Autres immobilisations financières		11 625		11 625	0,55	11 625	0,52
	TOTAL (I)	89 166	54 568	34 598	1,64	37 048	1,65
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés		1 672 289	49 741	1 622 548	77,00	1 850 745	82,48
Autres créances							
. Personnel		9 002		9 002	0,43	5 180	0,23
. Etat, impôts sur les bénéfices		304 192		304 192	14,44	218 615	9,74
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		43 124		43 124	2,05	31 281	1,39
. Autres		18 888		18 888	0,90	25 348	1,13
Disponibilités		68 745		68 745	3,26	71 403	3,18
Charges constatées d'avance		6 115		6 115	0,29	4 337	0,19
	TOTAL (II)	2 122 353	49 741	2 072 612	98,36	2 206 909	98,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
	TOTAL ACTIF (0 à V)	2 211 520	104 309	2 107 211	100,00	2 243 958	100,00



A2P

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	4,75	100 000	4,46
Réserve légale	10 000	0,47	10 000	0,45
Autres réserves	277 841	13,19	221 551	9,87
Résultat de l'exercice	134 809	6,40	182 960	8,15
TOTAL(I)	522 650	24,80	514 511	22,93
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges	1 003	0,05	1 025	0,05
TOTAL (III)	1 003	0,05	1 025	0,05
Emprunts et dettes				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	172 629	8,19	209 600	9,34
Emprunts et dettes financières diverses	70 196	3,33	38 087	1,70
. Divers	149	0,01	149	0,01
. Associés	56 512	2,68	29 552	1,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	125 564	5,96	101 580	4,53
. Personnel				
. Organismes sociaux	192 634	9,14	224 771	10,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	440 626	20,91	536 246	23,90
. Autres impôts, taxes et assimilés	356 338	16,91	434 591	19,37
Autres dettes	165 429	7,85	148 596	6,62
	3 481	0,17	5 250	0,23
TOTAL(IV)	1 583 558	75,15	1 728 422	77,03
TOTAL PASSIF (I à V)	2 107 211	100,00	2 243 958	100,00



COMPTE DE RESULTAT

A2P

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)		du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)		Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises								
<i>Ventes de marchandises</i>								
Production vendue	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
Prestations de services								
Produits des activités annexes								
Production stockée								
Production immobilisée								
<i>Production</i>	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
<i>Production de l'exercice</i>	6 798 740	100,00	6 045 406	100,00	5 075 840	100,00	12,46	19,10
Achats de marchandises	-69 041	-1,01	-63 934	-1,05	-25 336	-0,49	7,99	152,34
Variation de stock de marchandises								
<i>Consommation de marchandises</i>	-69 041	-1,01	-63 934	-1,05	-25 336	-0,49	7,99	152,34
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	5 791	0,09	5 112	0,08	2 849	0,06	13,28	79,43
Variation de stock de matières premières								
<i>Consommation de matières premières</i>	5 791	0,09	5 112	0,08	2 849	0,06	13,28	79,43
Sous traitance directe								
<i>Marge brute</i>	6 861 990	100,93	6 104 227	100,97	5 098 327	100,44	12,41	19,73
Matières consommables	31 132	0,46	28 330	0,47	18 899	0,37	9,89	49,90
Services extérieurs	268 213	3,95	249 089	4,12	254 635	5,02	7,68	-2,17
Autres Services extérieurs	454 362	6,68	407 290	6,74	341 144	6,72	11,56	19,39
<i>Total</i>	753 707	11,09	684 709	11,33	614 677	12,11	10,08	11,39
<i>Valeur ajoutée produite</i>	6 108 283	89,84	5 419 518	89,65	4 483 650	88,33	12,71	20,87
Subventions d'exploitation	1 244	0,02	517	0,01			140,62	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	180 805	2,86	157 994	2,61	139 322	2,74	14,44	13,40
Salaires et traitements	4 347 586	63,95	3 833 883	63,42	3 193 298	62,91	13,40	20,06
Charges sociales	1 403 676	20,65	1 238 960	20,49	1 024 322	20,18	13,29	20,95
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	177 461	2,61	189 198	3,13	126 709	2,50	-6,19	49,32
Reprises / charges - transfert	22	0,00	25 132	0,42			-99,90	N/S
Autres produits	698	0,01	1 848	0,03	109	0,00	-62,22	N/S
Amortissements et provisions	9 489	0,14	6 390	0,11	8 781	0,17	48,50	-27,22
Autres charges	31 743	0,47	25 132	0,42			26,31	N/S
<i>Total</i>	-40 512	-0,59	-4 543	-0,07	-8 672	-0,16	791,75	-47,60
<i>Résultat d'exploitation</i>	136 949	2,01	184 656	3,05	118 036	2,33	-25,83	56,44
Opérations en commun								
Produits financiers			81	0,00	422	0,01	100	-80,80
Charges financières	2 144	0,03	2 747	0,05	4 812	0,09	-21,94	-42,90
<i>Résultat financier</i>	-2 144	-0,02	-2 666	-0,03	-4 390	-0,08	-19,57	-39,26
<i>Résultat courant avant impôts</i>	134 805	1,98	181 989	3,01	113 646	2,24	-25,92	60,14
Produits exceptionnels	6	0,00	1 816	0,03	4	0,00	-99,66	N/S
Charges exceptionnelles	2	0,00	846	0,01	660	0,01	-99,75	28,18
<i>Résultat exceptionnel</i>	3	0,00	970	0,02	-656	-0,00	-99,68	-247,86
Participation des salariés								
Impôt sur les bénéfices					-300	-0,00		100
<i>Résultat de l'exercice</i>	134 809	1,98	182 960	3,03	113 290	2,23	-26,31	61,50



ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 107 210,66 E. Le résultat net comptable est un bénéfice de 134 808,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 293.196 € au titre de l'exercice 2017 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2016 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 89 166

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667	4 743	5 310	1 100
Immobilisations corporelles	72 987	4 013	559	76 441
Immobilisations financières	11 625			11 625
TOTAL	86 279	8 756	5 869	89 166



Amortissements et provisions d'actif = 54 568

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667	1 226	1 793	1 100
Immobilisations corporelles	47 564	6 463	559	53 468
TOTAL	49 231	7 689	2 352	54 568

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 100	0	1 100	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	63 392	44 035	19 357	10 ans
Mat.bureau & informatique	6 250	5 820	430	3 à 5 ans
Mobilier	6 800	3 614	3 186	5 à 10 ans
TOTAL	77 541	53 469	24 073	

Etat des créances = 2 065 233

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	2 053 608	2 053 608	
TOTAL	2 065 233	2 053 608	11 625

Provisions pour dépréciation = 49 741

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	46 716	3 025			49 741
TOTAL	46 716	3 025			49 741

Produits à recevoir par postes du bilan = 56 457

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	28 567
Autres créances	27 889
TOTAL	56 457

Charges constatées d'avance = 6 115

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 003

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	1 025		22		1 003
TOTAL	1 025		22		1 003

Etat des dettes = 1 583 558

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	242 825	242 825		
Dettes financières diverses	56 661	56 661		
Fournisseurs	125 564	125 564		
Dettes fiscales & sociales	1 155 028	1 155 028		
Autres dettes	3 481	3 481		
TOTAL	1 583 558	1 583 558		

Charges à payer par postes du bilan = 232 950

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières div.	834
Fournisseurs	28 002
Dettes fiscales & sociales	201 463
Autres dettes	2 651
TOTAL	232 950

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 798 740

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 798 740	100,00 %
TOTAL	6 798 740	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Employés	4
Ouvriers	156
TOTAL	161

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	101 673
TOTAL	101 673



Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	483 632
TOTAL	483 632
- les participations	483 632

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		101 673	
TOTAL		101 673	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 11.789 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 48.390E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 18.556 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 22.752E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 19.282 E. Départ en retraite prévu en 2060 après 48 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 21.626E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 20.577E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 28.033E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 300
TOTAL	5 300

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 56 457

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a établir (41810100)	28 567
TOTAL	28 567

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir(40980000)	2 303
Redevables colmar(42870002)	1 181
Redevables schiltigheim(42870006)	7 820
Etat produit a recevoir(44870000)	16 585
TOTAL	27 889

Charges constatées d'avance = 6 115

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	6 115
TOTAL	6 115



Charges à payer = 232 950

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus(45580000)	834
TOTAL	834

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000)	28 002
TOTAL	28 002

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour congés à payer(42820000)	9 571
Personnel autres charges à payer(42860000)	8 922
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	17 540
Etat charges à payer(44860000)	165 429
TOTAL	201 463

Autres dettes	Montant
Clients rrr à accorder(41980000)	2 651
TOTAL	2 651

